

RAPPORT D'ACTIVITE

(moral et financier)

ANNEE 2007

(Intervention du Secrétaire)

Cher Président, mon cher André, merci de me donner la parole.

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence ce matin à cette assemblée.

Bien que notre association ait son siège social sur Querqueville, c'est à Tonneville que nous organisons depuis plusieurs années notre assemblée générale et notre traditionnel repas. Je remercie donc Monsieur Pierre MESNIL, maire de Tonneville et j'y associe vos remerciements, pour nous accueillir dans cette salle. Je tiens également à remercier Monsieur MAGHE, Maire de Querqueville pour sa présence parmi nous, ce matin. J'en profite pour remercier la municipalité de Querqueville et celle de Tonneville ainsi que le personnel des secrétariats qui nous font toutes nos photocopies.

Je suis très heureux de constater que, cette année encore, quelques anciens élèves ont rejoint l'association. L'effectif des adhérents s'est modifié, je vous l'ai dit l'année dernière, certains nous rejoignent, d'autres malheureusement ne donnent plus suite à notre invitation, d'autres enfin viennent une année, voire deux, puis nous abandonnent sans explication. Heureusement, en vous regardant ce matin dans cette salle, vous êtes nombreux à être très fidèles à notre association, nous avons quelques collègues empêchés ce jour et qui nous ont envoyé des petits mots de sympathie que André vous a lus. C'est encourageant pour maintenir notre association.

Je vous disais l'année dernière, que le moral de l'association était bon. Cette année, je m'inquiète un peu de cette modification et de la baisse de l'effectif, mais restons optimiste et persévérons. Je me répéterai tous les ans, mais, nous devons, le Président, les membres du bureau et surtout, vous tous, transmettre de bouche à oreille que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux camarades afin de maintenir cette association, il faut réussir à trouver d'autres élèves, des plus jeunes comme des moins jeunes, on en a la preuve aujourd'hui mais, je vais vous en parler plus loin. Peu importe, le tout est de venir nous rejoindre. Nous avons contacté les journaux locaux, La Presse de la Manche, Ouest France, la Manche Libre, et la radio locale France Bleue que nous remercions et qui nous ont tous fait gentiment des articles de publicité et d'avis de recherche, malgré notre déploiement d'énergie, il y a peu de personnes qui nous ont contactées, je vais vous en citer quelques unes plus loin.

Mais je vous le disais, ne désespérons pas, nous sommes persévérants et continueront sans relâche l'année prochaine. C'est pourquoi, je vous le répète, n' hésitez pas à en parler autour de vous. D'avance **un grand merci à vous tous.**

Cette année, nous avons envoyé, plus de 100 invitations, adhérents actuels, et anciens élèves ainsi que chez le personnel d'encadrement.

Comme je vous l'ai dit à l'instant, c'est un honneur et nous sommes très heureux d'accueillir aujourd'hui un petit jeune nouveau de 80 ans, c'est la preuve qu'il n'y a pas d'âge pour adhérer. Il s'agit de Monsieur JEANNE, Alexandre de son prénom, qui grâce à un des 3 journaux, m'a contacté et a souhaité faire partie de notre association c'est donc avec grand plaisir, Alexandre que je te remets ta carte (pas d'électeur, mais d'adhérent ou de membre des anciens élèves). Et puis Jean Paul CEDRA (alias Bourvil) avec qui j'ai travaillé quelques temps à l'arsenal, au Commissariat de la Marine, sans savoir que nous avons été sur les mêmes bancs de l'école du Bigard. Et enfin une adhésion de l'année dernière, c'est un jeune couple qui vient à notre repas pour la première fois, Jean Christophe et Sandra LEJUEZ. Chers nouveaux adhérents, Soyez les Bienvenus. Jean Paul et Jean Christophe, je vous remets aussi, votre carte d'adhérents. Nous avons également le plaisir d'accueillir Monsieur et Madame BASILLE, Madame BASILLE, Mademoiselle BARBIER, pour ceux qui l'ont connue au Bigard, a fait partie du personnel d'encadrement. Madame et Monsieur, soyez également les bienvenus parmi nous. C'est avec une grande joie également que nous accueillons pour la deuxième année, Madame Suzanne LAMACHE, Suzanne faisait partie également du personnel d'encadrement. Un très grand merci également pour leur fidélité à notre repas, des personnes très sympathiques qui sont devenus plus que des amis pour tout le monde. Je veux parler bien sûr de madame et de Monsieur DEVESA. Madame DEYESA comme chacun le sait maintenant, ayant été la directrice de l'établissement du Bigard, pendant 18 ans. Je ne vous les présente plus, tous, ici, vous les connaissez.

Je vous demande d'applaudir toutes ces personnes que je viens de nommer.

in 2007, nous avons eu un tout petit souci, les personnes dont les comptes bancaires sont au Crédit Agricole ont dû rencontrer le même problème, en effet, nous avons reçu un courrier concernant les nouveaux tarifs des produits et services qui devaient s'appliquer au 1^{er} mars 2008, ces tarifs pour la tenue du compte de l'association devaient être de 7,50 € par mois. Ce qui aurait fait 90 € par an, et pour la petite association que nous sommes, ce devait être une lourde charge. J'ai donc, bien sûr, adressé un courrier avec l'accord de notre Président à Madame la Directrice de l'agence d'Equeurdreville. Nous n'avons jamais reçu de réponse, mais mon fils qui travaille dans cette banque, et qui est au service relation clientèle, m'a assuré qu'il n'y aura aucune retenue pour les petites associations. Et, c'est un soulagement pour nous.

Cette année, comme notre Président vous l'a annoncé, nous avons changé de traiteur, c'est monsieur Antoine CAUVIN, Traiteur de Virandeville qui a accepté de nous servir ce repas. Le coût de la vie, ayant augmenté, ce repas a subi une légère hausse de prix, (seules nos retraites ou nos salaires n'ont pas suivi), bref, le coût du repas est passé cette année à 27 €, mais, en accord avec l'ensemble des membres du bureau ou du conseil d'administration, notre trésorerie nous le permettant, nous avons décidé de vous faire un tout petit cadeau (pour cette année), en vous laissant le prix de ce repas à 25 €, l'association prenant en charge 2 € par personne:

Lors de l'assemblée générale du 21 avril 2007

- quitus a été donné à l'unanimité au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2006, affectation du solde de trésorerie soit 976,82 euros à titre de réserve avec report au 1er janvier 2007. "

La cotisation pour 2008 a été fixée à 8 euros
 La composition du Conseil d'administration est restée inchangée

COMPTE-RENDU FINANCIER

Je vais vous énumérer à présent le compte rendu financier de l'année 2007..

Le compte de résultat pour l'exercice 2007 se présente, conformément aux écritures portées au registre de comptabilité de la façon suivante:

<i>I - Au titre des produits ou recettes</i>		
I - 1	<u>Cotisations 2007</u>	
	69 adhérents à 8 €	552,00 €
	2 Retards de cotisation 2006	16,00 €
	Don d'un adhérent	2,00 €
I - 2	Trop versé : Assurance RC remboursement sur 3 années	117,79 €
I - 3	Intérêts compte livret pour 2007	8,89 €
Total		696,68 €
I - 4	Participation au repas 81 adhérents et conjoints dont Mr et Mme DEVESA et Mme LAMACHE.	2 025,00 €
Total		2 721,68 €
<i>II-I- Au titre des charges ou dépenses</i>		
II - 1	<u>Frais engagés lors de l'assemblée du 21.04.2007</u>	
II - 11	Frais de restaurant : 83 repas à 25 € (2 Repas offerts à Mr et Mme MESNIL	2 075,00 €
II - 12	Frais de location salle de Tonneville	15,00 €
II - 13	Frais d'apéritifs (divers boissons et gâteaux)	206,43 €
Total - I		2 296,43 €
<i>II-II- Frais de fonctionnement</i>		
II - 21	Frais divers (librairie et encre)	52,31 €
II - 22	Frais de PTT (affranchissements)	96,02 €
II - 23	Assurance Responsabilité Civile	91,88 €
II - 24	Achats de fleurs	25,30 €
Total II		265,49 €
TOTAL II (Charges) : 2721, 43 € + 265, 49 €		2 561,92 €

Ce qui entraîne un excédent des produits sur les charges ou bénéfice de :

159,76 €

Le solde créditeur au 31.12.2006 reporté au 1.01.2007 à titre de réserve était de :

976,82 €

Ce qui porte le montant de trésorerie au 31.12.2007 à :

1 136,58 €

Mil cent trente six euros et cinquante huit centimes se répartissant de la façon suivante :

Compte Caisse ou espèces : 12, 77 €

Compte Crédit Agricole : 1 123,81 €

TOTAL : 1 136,58 €

Conformément aux statuts, le président vous donnera lecture des résolutions qui seront soumises à votre approbation.

La 1^o aura trait au présent rapport d'activité, quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2007 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de 1136,58 € au 1^o janvier 2008.

La 2^o concernera le montant de la cotisation 2009.

La 3^{ème} aura trait à la composition du conseil d'administration.

Chers amis, je vous remercie de m'avoir écouté avec attention. Je vous souhaite une excellente journée et un très bon appétit.

Le Président

Le Secrétaire-trésorier

André Schnaderer

Jean Marie Poirier